

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 29      Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 juin 2019 s'est réuni le lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VALAY Laurence, CARBONNET Serge, COUZINEAU Patrick, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à LABARDIN Philippe, de CARBONNET Serge à BENQUET Daniel, de COUZINEAU Patrick à DUBOURG Jean-Luc, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

-----

### D 02

#### **Tourisme à Marmande les dynamiques possibles**

La ville n'a pas la compétence tourisme, portée par Val de Garonne Agglomération et son acteur l'Office de Tourisme.

Toutefois M. le Maire Daniel Benquet a souhaité initier une démarche prospective.

Les projets prospectifs seront soumis aux élus marmandais et seront ensuite partagés pour évaluation (avis / modalités de mise en œuvre) à VGA / Office de Tourisme Val de Garonne en regard des compétences respectives.

Les observations récentes révèlent un autre visage du tourisme et mettent en lumière de nouveaux usages sur lesquels les territoires ont tout intérêt à se positionner. Les pratiques phares qui se dégagent, notamment en Aquitaine, sont :

- Un tourisme vert (dont cyclotourisme)
- Un tourisme ludique / d'expérience / de découverte.

Il est à noter également que le tourisme aujourd'hui se vit en "circuit courts", c'est à dire par un tourisme de proximité (souvent inter-régional) avec de courts séjours (24 / 48 / 72 heures). Marmande, qui a des atouts réels pour ce "nouveau tourisme", aurait tout intérêt à se placer sur ces nouveaux usages et centres d'intérêts et à se préparer pour mieux accompagner ces mutations.

Marmande et Val de Garonne Agglomération ont engagé un processus de profonde mutation du territoire, avec pour ambition affichée, la création d'un nouveau modèle de

développement soutenu par une stratégie audacieuse qui vise à augmenter son dynamisme et sa qualité de vie.

Marmande s'est construite au fil d'une histoire millénaire dont témoigne un patrimoine religieux et civil de grande qualité. L'essor plus récent des cultures maraîchères (tomate) et de leur transformation (tabac) l'a aussi doté d'une empreinte patrimoniale spécifique. Marmande a obtenu le label "Commune touristique" (avril 2018), et mène une étude préliminaire pour la candidature de Marmande comme "Site Patrimonial Remarquable", témoignage du dynamisme partagé.

### Le Conseil municipal

**Prend acte** de la présentation

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 18 juin 2019

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24 juin 2019  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2019

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

